

DECRET N° ..95-124..... du13.....JUILLET.....1995
portant nomination des membres du Secrétariat
Ad'hoc de suivi technique du programme
d'ajustement structurel.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 94-262 du 04 Juin 1994, portant création, attributions et organisation du Secrétariat ad' hoc de suivi technique du programme d'ajustement structurel ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 Janvier 1995, portant nomination du Premier Ministre chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-32 du 02 Février 1995, portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

Article premier : Sont nommés membres du Secrétariat ad' hoc de suivi technique du programme d'ajustement structurel :

(- **TSASSA Célestin**) Conseiller aux Finances, Budget et suivi du Comité de Trésorerie à la Présidence de la République ;

(- **AMONA Arsène**) Conseiller Economique et Financier du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;

(- **MBIKA-BAYINA Jean Pierre**) Conseiller Economique du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Plan et de la Prospective ;



(**POUNGUI Ange Edouard**) Directeur National de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ;

(**NGONO Emmanuel**) Directeur Général de la Caisse Congolaise d'Amortissement ;

(**NZIKOU Séverin**) Directeur Général des Hydrocarbures ;

(**DZABA-NIEME Charles**) Administrateur des SAF au Ministère et de l'Economie et des Finances, chargé du Plan et de la Prospective.

Article 2 : La restructuration et la nomination des membres de la permanence du Secrétariat seront effectuées par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du plan et de la Prospective.

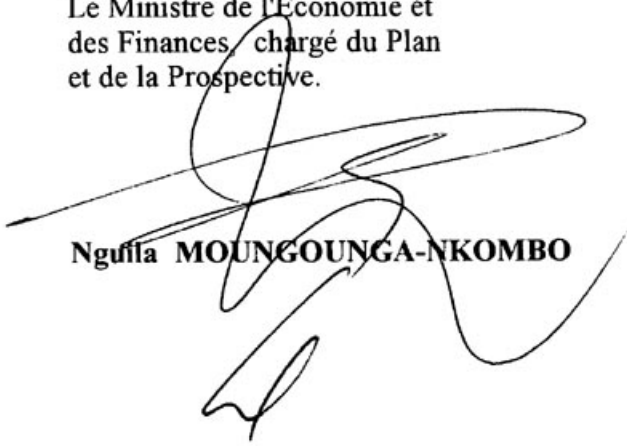
Article 3 : Le présent décret sera ~~enregistré~~ ^{affiché}, inséré au journal officiel ~~et communiqué~~ partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le13.....JUILLET.....1995


Général Jacques-Joachim YHOMBY-OPANGO

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Economie et
des Finances, chargé du Plan
et de la Prospective.


Ngufila MOUNGOUNGA-NKOMBO